

Zeitschrift: Arbido-B : Bulletin
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band: 2 (1987)
Heft: 5
Rubrik: Ausbildung und Weiterbildung = Formation et perfectionnement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

November	02. - 06.	SVD-Kurs - 2. Teil	Rheinfelden
	04.	Vorstandssitzung VSB / Séance du Comité ABS	
	04.	Grundkurs für Schulbibliothekare - 2. Teil, im Pestalozzianum,	Zürich
	07.	Bezirkspräsidentenkonferenz, 0900-14/1500 Uhr,	Wetzikon
	12.	Vorstandssitzung SVD	
	23. - 27.	SVD-Kurs - 3. Teil,	Rheinfelden
Dezember	08. - 10.	11th International Online Information Meeting	London
		Weitere Informationen: The Organizing Secretary, Learned Information Ltd, Woodside, Hinksey Hill, Oxford, OX1 5AU, England	
1988			
März		VSA-Arbeitstagung	Bern
April	19. - 22.	60. Aslib Conference	Nottingham, England
		Weitere Informationen: University of Nottingham Shared resources, shared responsibilities: libraries and Western European studies in North America and Western Europe, FIRENZE/I	
Mai	16.	Arbeitstagung der Stadt- und Gemeindearchivare der Schweiz	Lausanne
August	22. - 26.	11e Congrès international des archives,	Paris
Oktober	11. - 13.	EUSIDIC, Annual Conference,	Heidelberg

Meldungen für den Terminkalender (bis Ende 1988) sind an die Redaktion von ARBIDO-B erbeten. Les informations pour le calendrier (jusque fin 1988) sont à adresser à la Rédaction ARBIDO-B.

Ausbildung und Weiterbildung - Formation et perfectionnement

SVD-Einführungskurs 1987

Teilnehmerkreis

Information und Dokumentation im Betrieb

Der Kurs wird im Park-Hotel am Rhein, 4310 Rheinfelden, in drei Teilen stattfinden:

- Teil 1: 19. - 23. Oktober
- Teil 2: 2. - 6. November
- Teil 3: 23. - 27. November

Kursziele

Der Kurs will den Teilnehmer in die Dokumentation einführen. Am Kursende soll der Teilnehmer aufgrund der vermittelten Grundlagen imstande sein

- Gesamtzusammenhänge in der Dokumentation zu erkennen,
- die wesentlichen Probleme im Bereich der Dokumentation zu beurteilen sowie
- zweckmässige und zugleich wirtschaftliche Lösungen für die eigenen Aufgaben zu finden.

Die Kursdauer erlaubt dagegen nicht, die Teilnehmer zu fertigen Dokumentations-Spezialisten auf ihrem Fachgebiet auszubilden, noch ihnen die für die alltägliche Dokumentationsarbeit nötige Routine zu vermitteln.

Der Kurs richtet sich vor allem an Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter, aber auch Kaderleute aus kleinen bis grossen Betrieben aller Bereiche, die sich in die Dokumentations-Tätigkeit einführen lassen wollen.

Es ist für den Teilnehmer von Vorteil, wenn er einige Dokumentations-Praxis, z.B. von der Dauer einiger Wochen oder Monate, zum Kurs mitbringen kann.

Um eine optimale Ausbildung zu gewährleisten, werden höchstens 25 Teilnehmer pro Kurs aufgenommen. Aus dem gleichen Grund wird der Kurs als Internatskurs (Unterkunft und Verpflegung im Hotel obligatorisch) durchgeführt.

Unterkunft und Verpflegung Fr. 110.-/Tag
Kursgeld Fr. 1100.- (für Nichtmitglieder SVD Fr. 1250.-)

Anmeldung und Auskunft

Rasche Voranmeldung ist erwünscht, definitive Anmeldung bis 31. August 1987. Weitere Auskünfte und Versand des Kursprogramms durch Sekretariat SVD, Herr W. Bruderer, GD PTT, Bibl. u. Dok., 3030 Bern, Telefon 031 62 27 49

*

Allocution tenue par M. le docteur Alois Schacher, président de l'ABS, sur l'activité de l'association des bibliothécaires suisses à l'assemblée générale du 11 septembre 1987 à Disentis

1. Compte rendu du président

L'ABS a été fondée il y a 90 ans, deux ans après la création de la Bibliothèque Nationale; dans les années successives elle s'est développée en un organisme diversifié dont les parties doivent remplir des fonctions très différentes. Responsables de l'ABS sont avec le président les représentants des communautés de travail et de l'organisation du personnel. A la suite d'un changement au sein du comité de direction en septembre 1986, un tiers de 15 membres fut remplacé et le nouveau comité dû avant de commencer son travail se souder en un nouveau groupe.

Les difficultés de l'ABS ne sont pas des signes de vieillesse mais plutôt la marque de la révolution qui est en train de se faire dans le domaine de l'information; elles montrent la nécessité d'adapter les fonctions et les structures de l'Association à des exigences de plus complexes et à une masse de travail toujours croissante. Bien des tâches que nous devons accomplir ne peuvent plus l'être avec le système actuel.

Ces problèmes ont émergé surtout lors des séances du groupe de travail pour la préparation du cours des bibliothécaires. Le but de ce groupe de travail est l'harmonisation dans la formation des bibliothécaires diplômés de Berne, Zurich, Lausanne à partir d'un nouveau programme d'enseignement. Si dans les trois centres de formation on peut déjà parler d'importants résultats dans l'adaptation au nouveau programme. Le succès complet pourra cependant être garanti seulement si de nouvelles collaborations s'ajouteront à celles des responsables actuels. Il faut que des bibliothécaires expérimentés s'engagent dans l'enseignement mais il faut aussi se déployer pour que l'état contribue à cette tâche soit en déchargeant les enseignants de leur travail habituel, soit en finançant des enseignants extérieurs. De leur part, les membres de l'ABS doivent aussi por-

ter leur contribution à l'amélioration de la formation dans la branche car seulement ainsi les futurs bibliothécaires diplômés pourront efficacement faire face aux exigences toujours grandissantes de leur métier.

De leur côté les bibliothécaires scientifiques sont aussi confrontés à des changements dans leur activité: les devoirs traditionnels de choisir et cataloguer par matière des ouvrages scientifiques sont accompagnés de tâches nouvelles.

Jusqu'à présent il n'existait pas en Suisse une possibilité de formation de bibliothécaires pour universitaires diplômés. Selon la décision prise à Montreux, un groupe de travail a conçu un cours qui aura lieu pendant deux années de formation pratique dans une bibliothèque, comme c'est déjà le cas pour la formation des bibliothécaires diplômés.

Les travaux préliminaires pour ce cours qui débutera en automne 1987 à Zurich sont maintenant terminés et le règlement a été accepté par le comité. De cette manière nous désirons combler une lacune dans la formation des bibliothécaires. (Une formation semblable commencera en automne à l'université de Genève). Par la suite nous nous pencherons sur le problème de la formation de deuxième cycle pour bibliothécaires diplômés.

Dans notre métier les qualifications professionnelles doivent constamment s'ajuster aux changements, c'est pourquoi le perfectionnement devra être un des soucis majeurs de notre association. L'année passée une centaine de bibliothécaires a suivi un cours de trois jours en informatique. Le même genre de cours aura lieu en automne en Suisse romande. Si la commission pour le perfectionnement s'est occupée de l'organisation et du choix des sujets à traiter par l'assemblée annuelle, elle a cependant aussi besoin des suggestions et informations que elle reçoit des membres de l'association. Pour ce qui est de notre travail de tous les jours j'aimerais citer l'ouvrage sur les

règles de catalogage alphabétique que la commission de même nom a édité en forme révisée. L'engagement total de ses membres a en effet permis la publication au début de l'été de quatre nouveaux fascicules: les fascicules BC (ISBD, NBM), BD (ISBD, PM), BE (ISBD, CM) et D: forme des vedettes, publications qui ont dû être traduites aussi bien en français qu'en allemand. L'intérêt porté à cet ouvrage m'eme au niveau international est montré par le fait que deux de ces fascicules étaient si demandés avant même d'avoir été livrés qu'une réédition a été nécessaire.

Le groupe de travail des bibliothécaires qui s'occupent de la documentation musicale au sein de l'ABS a été supprimé. La tâche sera poursuivie dans l'Association Internationale des Bibliothèques, Archives et Centres de Documentation Musicaux en tant que représentants suisses. L'informatisation du répertoire des périodiques étrangers dans les bibliothèques suisses progresse aussi de manière satisfaisante; le groupe de travail institué à ce propos par l'ABS s'est occupé de définir les étapes du travail et les principes rédactionnels. Depuis plus d'une année l'on procède à Berne et à Genève à la saisie des titres alors que Lausanne s'occupe de les enregistrer. Actuellement 43 000 titres sur 100 000 sont enregistrés et peuvent être consultés online grâce à Datastar. Au début de l'été le supplément sur microfiches du VZ6/RP6 qui contient les 11 000 titres de périodiques supplémentaires depuis 1980 a été expédié. Pour cette grande performance j'aimerais remercier ici la Bibliothèque Nationale et la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne.

J'ai fait précédemment allusion à l'importance de l'information que les lecteurs cherchent dans les bibliothèques. La tendance actuelle montre que dans le prêt interbibliothèque il y a une forte demande de photocopies. Au cours de la dernière année le comité de notre association s'est plusieurs fois penché sur ce problème. En effet grâce aux photocopies les lecteurs obtiennent un outil de travail durable. Nous considérons qu'avec le système des timbres payés à l'avance nous avons déjà fait un progrès dans le domaine du prêt interbibliothèque. C'est pourquoi nous avons décidé d'in-

troduire ce système de manière définitive. C'est dans le sens d'une offre de service que l'ABS a assumé la vente des timbres. Cela doit se faire par autofinancement dans le sens que quand la comptabilité de 1987 sera faite nous pourrons savoir à quel prix vendre les timbres pour que cette offre ne cause ni pertes ni profits.

Le flux d'information demande d'autre part une coopération toujours plus grande entre bibliothécaires, documentalistes et archivistes et pour cette raison dans le domaine de la formation primaire et secondaire une collaboration des trois associations est nécessaire. Cette collaboration existe déjà depuis longtemps avec l'Association des documentalistes suisses et vient de commencer avec l'Association des archivistes suisses.

Le périodique ARBIDO, publication conjointe des trois associations, après avoir surmonté les difficultés du début se trouve maintenant à m'eme de garantir un rapide divulgation des informations ainsi que la communication d'études précieuses sous forme intéressante.

Les bibliothécaires qui s'occupent des manuscrits et les archivistes ont de leur part au cours de l'année dernière sondé la possibilité de rééditer le répertoire sommaire des fonds manuscrits conservés dans les bibliothèques et archives de Suisse. Le résultat de leur étude confiée aux deux comités est un projet qui devra être étudié ultérieurement.

Avec les associations étrangères nous avons régulièrement des échanges de points de vue lors des assemblées annuelles. Des représentants de l'ABS participent en effet aux réunions des bibliothécaires en France, Allemagne, Hongrie et Autriche.

Mais ce n'est que rarement que notre association a la possibilité de se présenter à un vaste public. En mai de cette année au 'Salon International du livre et de la presse' à Genève nous avons pu le faire. Les groupes régionaux de Genève et Vaud soutenus financièrement par l'ABS et le SAB/GTB se sont présentés au public avec les bibliothèques municipales de la ville de Genève par des stands qui ont attiré beaucoup d'intérêt. A ce propos, lors de la "Journée des bibliothécaires" (15 mai) beaucoup de confrères se sont

données rendez-vous dans ces lieux. Le montage audio-visuel de la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds.

En novembre dernier l'ABS renforça sa présence dans la Suisse italienne. A Giubiasco se constitua "la Comunità di lavoro delle biblioteche di lettura pubblica" qui fait partie du groupe de travail des bibliothèques de lecture publique. Dans la m'eme période, le SAB/GTB commença à s'occuper de manière intensive de ses propres structures. Un groupe de travail a été formé pour étudier la révision des statuts. Au centre de cette préoccupation il y a le souci de trouver un juste équilibre entre les groupes régionaux et l'organe central de la communauté.

L'ABS s'occupera du problème dans l'année à venir car il faut adapter les structures de notre organisme à cette nouvelle réalité. Cela sera cependant possible seulement à condition d'analyser à fond les tâches et les fonctions de notre association et pour cela l'effort de tous les membres est nécessaire.

Bien que beaucoup de collègues participent activement aux différentes tâches de notre association, par exemple les membres du comité et des différents groupes de travail, il faut que de nouvelles forces s'y ajoutent pour le bien de notre métier. Le danger existe qu'un jour ces personnes engagées se trouveront dépassés et surmenés et la paralysie qu'il en découlera mettra l'association à l'écart du progrès dans la branche.

Au nom du comité votre président vous remercie, vous qui avez collaboré et investi vos forces pour l'association au cours de cette années. En tant que président je désire remercier particulièrement le comité de direction qui par son soutien a facilité ma tâche.

Un remerciement spécial va à notre infatigable secrétaire qui par son expérience assure la continuité et la coordination d'ensemble des affaires de l'ABS.